

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



**MUPRAS** ✓  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

M22- 0016851

☒ Maladie

☐ Dentaire

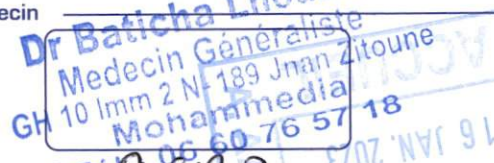
☐ Optique

☐ Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00450 Société : Royal Air Maroc  
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre : Retraite  
 Nom & Prénom : ZEGGANI Mehamed CINF 7432  
 Date de naissance : 01.01.1942  
 Adresse : 119 Hay Al Wahda EL ALIA  
 20830 Mohammédia Maroc  
 Tél. : 0633266200 Total des frais engagés : # 508,70 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
 Date de consultation : 03.01.2023  
 Nom et prénom du malade : Zeggani Mehmed Age : 01.01.1942  
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant  
 Nature de la maladie : Bronchite + Ent grippal  
 Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Non  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammédia Le : 03/01/2023  
 Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
 Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

# RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes      Natures des Actes      Nombre et Coefficient      Montant détaillé des Honoraires      Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

03 JAN 2023      C1      200000      Dr Baticha L. H.      Méd. Générale      Tél : 06 60 76 57 18

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur      Date      Montant de la Facture

03/01/2023      308,70

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue      Date      Désignation des Coefficients      Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien      Date des Soins      Nombre      Montant détaillé des Honoraires

AM      PC      IM      IV

# RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

## SOINS DENTAIRES

Dents Traitées      Nature des Soins      Coefficient

H      1 2 3 4 5 6 7 8      D      G      B

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

## O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H      25533412      21433552      00000000      00000000      G      00000000      11433553      B      35533411

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Baticha Lhousine  
Médecin Généraliste

الدكتور بتيشة الحسين  
طبيب عام

Mohammedia, le : ..... 03 JAN 2023

**ORDONNANCE**

- M<sup>r</sup> ZEGGANI Mohamed
- 2190 1) Paracetamol sup  
mon. 1434 j
- 60,20 2) Orapred 500-  
8 cpl j (04 j).
- 89,80 3) Mo - Bred 500-  
1 cpl 34 j
- 79,80 4) Azix 500-  
1 cpl 12 j
- 57,60 5) Soli-medol 100-  
1 cpl 12 j
- 308,70

Dr Baticha Lhousine  
Médecin Généraliste  
GH 10 Immeuble N° 189 jnan Zitoune  
Mohammedia  
Tél : 06 60 76 57 18

PHARMACIE EL HASSANIA  
Dr. BERRI Najat Ep. LBOUCHE  
N° 165, Ed. De la Résistance  
El Aïla - MOHAMMEDIA  
Tél. : 05 23 28 76 61

PPV 79DH70  
PER 07/25  
LOT L2537



P.P.V.: 60 DH 00



Salbutamol



P.P.V.: 57,60

6 11800

LOT: CA209  
EXP: 02/25  
PPC: 89.50 DH

005S6009100

✓  
21,90